



2021
2030

Décennie des Nations Unies
pour les sciences océaniques
au service du développement durable

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

APPEL À L'ACTION DE LA DÉCENNIE N° 01/2020



**CANDIDATURES
OUVERTES**
15 OCTOBRE 2020
15 JANVIER 2021

LA DÉCENNIE DE L'OCÉAN

La vision de la Décennie pour les sciences océaniques est « la science dont nous avons besoin pour les océans que nous voulons ».

Pour réaliser la vision de la Décennie pour les sciences océaniques, un large éventail de partenaires mettront en œuvre des actions approuvées dans le cadre de la Décennie sous la forme de programmes, de projets ou d'activités au cours des dix prochaines années. Les promoteurs des actions de la Décennie approuvées auront la possibilité de se joindre à un effort mondial, partagé et très visible, qui s'appuie sur des décennies d'avancées dans le domaine des sciences océaniques. Il sera possible de créer de nouvelles collaborations entre les disciplines, les régions et les générations, et d'accéder à de nouvelles sources de soutien.

Par le biais de cet appel à l'action de la Décennie, les partenaires sont invités à demander l'approbation, dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques, d'actions de la Décennie à des fins de transformation, qui contribuent à sa vision.

Cet appel à l'action de la Décennie, qui est le premier d'une série lancée dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques, se concentre spécifiquement sur

- i. des programmes de la Décennie à grande échelle, plurinationaux et transformateurs
- ii. la mise à disposition, à grande échelle, de ressources en nature ou financières pour les actions de la Décennie, ou d'un soutien aux fonctions de coordination de la Décennie pour les sciences océaniques par la fourniture de ressources en nature et/ou financières, et/ou l'accueil d'un centre de collaboration de la Décennie.

Les programmes ou contributions qui renforceront la durabilité de l'océanographie, y compris les infrastructures ou les capacités individuelles ou institutionnelles, à la lueur de la pandémie Covid-19, seront les bienvenus en réponse à cet appel.

Les parties intéressées sont vivement encouragées à lire toutes les sections de la note et à se référer au [Plan de mise en œuvre de la Décennie pour les sciences océaniques](#) et au Site Web de la Décennie pour les sciences océaniques, qui contient de plus amples informations, y compris une [note d'orientation à l'attention des candidats](#) et une [Foire aux questions](#). Les parties intéressées doivent remplir et soumettre le formulaire en ligne [« Demande d'approbation »](#) avant le 15 janvier 2021.

Deux sessions virtuelles sont prévues pour fournir aux parties intéressées des informations supplémentaires sur l'appel à l'action de la Décennie. La première de ces sessions aura lieu le 20 octobre 2020, et la seconde le 6 novembre 2020. Les détails de chaque session seront publiés sur le site web www.oceandecade.org.

Les décisions de cet appel seront prises au cours du premier trimestre 2021.

Les demandes de renseignements d'ordre général sur la Décennie pour les sciences océaniques peuvent être envoyées à l'adresse suivante : oceandecade@unesco.org.

SOUMETTRE VOTRE ACTION